

INDICATEURS DE STRATEGIE LINGUISTIQUE	Institutionnel	Investissement enseignants	Partenariats	Effets sur les élèves
Niveau 1	Offre de formation en LVE aussi complète que possible (trois à quatre langues proposées)	Formation au CECR et à son utilisation basique Prise en compte effective des 5 activités langagières dans l'enseignement et l'évaluation	Organisations de projets individuels et ponctuels (voyages, stages, autres) Actions isolées dans une ou plusieurs langues	Conscience des niveaux de langues sanctionnées par le CECR, validation minimale du niveau A2 dans chaque langue étudiée
Niveau 2	Existence d'un objectif linguistique (Langues vivantes étrangères) dans le contrat d'objectifs + section européenne accompagnée d'une politique numérique afférente	Existence d'un référent interlangues, Travail interlangues collaboratif sur projets communs, Formation régulière aux outils de communication numériques	Existence de partenariats internationaux (correspondance sous des formes diverses, appariements, e-twinning, projets européens)	Développement et valorisation des stratégies à mobiliser en situation de compétence partielle Possibilité d'activer leurs compétences linguistiques dans différents domaines d'utilisation (personnel, scolaire, public...)
Niveau 3	Politique globale des langues incluant éventuellement latin/grec, FLS, langues régionales, langue maternelle élaboration de stratégie, d'indicateurs et bilans annuels	Pédagogie de l'éveil aux langues, à toutes les langues, élaboration d'un projet plurilingue pour les sections européennes	Partenariats avec des agences de certification (British Council, Goethe Institut etc.) pour développer l'offre de certification en langues	Productions publiées d'élèves orales et écrites (Web, vidéo, blogs, écrits, journaux scolaires) : imposer des traces écrites, orales, numériques etc.
Niveau 4	Politique de formation d'établissement à la stratégie linguistique (approche globale sur la question des langues) et travail sur le Français Langue vivante	Investissement du corps enseignant dans les procédures d'évaluation des élèves dans les projets (élaboration de critères, socle commun)	Pérennisation des partenariats Synergie entre les actions territoriales à l'initiative des collectivités locales et l'établissement	Développer la capacité des élèves à s'auto évaluer pour les rendre acteurs de leur apprentissage. Tenue par les élèves d'un portfolio des langues
Niveau 5	Prise en compte du plurilinguisme dans l'ensemble de l'établissement (élèves, adultes), ex: implantation d'ELCO et/ou l'inscription aux cours de langue maternelle assurés par le CNED	Sensibilisation et formation des équipes à l'interculturel et à la pédagogie du plurilinguisme et de l'interculturel	Participation sous des formes diverses des partenaires aux stratégies d'évaluation	Effets sur l'orientation et le choix d'options des élèves (sections L, LV3, poursuite du latin au lycée, autres), animation par les élèves eux-mêmes de clubs de langue, de clubs multilingues, d'échanges en intercompréhension, ateliers de traduction, travail sur la médiation linguistique etc.